

2.1 – DYNAMISER SON ORGANISATION AVEC LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Décodages et solutions concrètes avec la gouvernance participative

2 jours – 14 heures + session de suivi en distantiel

1 | Public visé

Cette formation s'adresse aux dirigeant·es des associations et de coopératives (bénévoles ou salariés) : Membres des bureaux, conseils d'administration, Comités de Direction, chefs de projets, coordinateurs terrain entre équipes salariées et bénévoles.

Professionnels désireux d'améliorer leur capacité à diriger des équipes ou à travailler en équipe.

2 | Prérequis

aucun

Nature de l'action (article L.6313-CT) : L'action suivie est une action de formation

3 | Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux :

Cette formation permettra aux dirigeant·es de ces structures d'offrir un cadre de fonctionnement permettant de renforcer la coopération et la transparence et de proposer aux équipes des outils qui renforcent leur prise d'initiative et enrichissent la dynamique collective.

A l'issue de cette formation, le-la participant.e sera capable de :

A l'issue de cette formation les participant·es :

- faire la différence et les liens utiles entre gouvernance, organisation, politiques (RH, managériale...) et intelligence collective,
- distinguer les 3 fonctions nécessaires à un fonctionnement dynamique
- d'énoncer les 4 piliers de la méthode sociocratique (qui permet l'auto adaptation dynamique des structures vivantes / résilientes aux aléas de leur environnement) et leur intérêt
- formuler les principes et les atouts d'une décision par consentement ;
- formuler les principes et les atouts de l'élections sans candidat ;
- formuler les principes et les atouts de La mise en problématique ;

- ✎ formuler les principes et les atouts de la résolution de problème.
- ✎ Ils auront établi les axes prioritaires adaptés à leur structure pour favoriser dynamisation, cohésion et efficience.

Ils et elles auront établi les axes prioritaires adaptés à leur structure pour favoriser dynamisation, cohésion et efficience

(Cette partie définit les compétences à acquérir qui seront mises dans dendreo pour l'auto-positionnement pré et post-formation des participants :

- *Je fais la différence entre organisation et gouvernance*
- *Je peux citer 1 lien et 1 différence entre sociocratie et intelligence collective*
- *Je peux donner les 4 piliers de la gouvernance dynamique et leurs rôles*
- *Je peux énoncer les trois fonctions nécessaires à une organisation dynamique*
- *Je peux décrire les principes de la décision par consentement et ses particularités.*

4 | Contenu de la formation

JOUR 1 matin

- ✎ Création du groupe recueil des attentes
- ✎ Facteurs de déstabilisation des assos
- ✎ Méthode pour poser une problématique

JOUR 1 après-midi

- ✎ Distinction organisation et gouvernance
- ✎ Différents espaces et leurs rôles
- ✎ Les 4 règles de la gouvernance dynamique

JOUR 2 matin

- ✎ Animation de réunion
- ✎ Mise en application DPC

JOUR 2 après-midi

- ✎ Affectation des rôles et missions, ESC
- ✎ Plan d'actions possibles – principe de réalité
- ✎ Bilan clôture

Ce programme est susceptible d'être vécu dans un ordre différent et/ou d'être adapté en fonction de la réalité du groupe. Ce programme est donc donné à titre indicatif.

JOUR 3 session à distance d'1h30 (dates à fixer)

Bilan des actions engagées par les participants et pistes complémentaires

Les moyens d'encadrement

La formation est animée et encadrée par **Anne-Gaël ERARD**, formatrice / consultante agréée du CFS et certifiée du CNVC® et **Khadidja LAHLALI**, consultante membre du CFS et en cours d'agrément.

Le Centre Français de Sociocratie (CFS) est une association à but non-lucratif qui a pour mission de promouvoir la sociocratie et qui permet à ses membres de la pratiquer en son sein, une communauté d'experts, professionnels et pratiquants. Il agrée la capacité de ses membres professionnels à proposer des formations à la sociocratie ou de l'accompagnement et garantit ainsi la qualité de la transmission de la méthode.

Le CNVC® est le seul organisme habilité à délivrer des certifications en Communication Non Violente. La certification est renouvelée chaque année, sur la base d'un bilan écrit et d'une évaluation des activités et des formations.

5 | Modalités, moyens et outils pédagogiques

La formation est construite de manière à permettre aux stagiaires d'être acteurs-trices de leur formation.

Elle propose une introduction des notions de base de la Sociocratie et favorise une intégration progressive de ces notions.

La Coop CNV adapte ses modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et à ses stagiaires grâce à 3 démarches concomitantes :

- ✎ Conception d'un scénario pédagogique ; chaque étape est la plus petite possible en amont de la formation et ajustée au fur et à mesure,
- ✎ Alternance entre transmission auditive, visuelle et expérientielle,
- ✎ Enseignement basé sur des notions clefs.

La formation alterne ainsi :

- ✎ Apport théorique succinct
- ✎ Démonstration
- ✎ Débriefing de la démonstration avec complément d'apports sur le sens ou la méthodologie
- ✎ Pratique
- ✎ Débriefing de la pratique et dernier apport récapitulatif
- ✎ Mouvements corporels

Les démarches utilisées favorisent la mémorisation et la compréhension.

La formation se déroule en salle avec tout ou partie des supports suivants pour soutenir, illustrer et rythmer l'animation :

- Paperboard, feutres de couleurs différentes
- Jeux pédagogiques et jeux de rôles
- Affiches au sol, cartes, musique, livres, ardoises, cartes postales, pelotes de laine
- Consignes détaillées de jeux de rôle
- Supports personnels d'activité

6 | Moyens techniques

La formation se déroulera dans une salle assez grande pour permettre à tous-tes les stagiaires et formateurs-trices d'être assis-es sur des chaises disposées en cercle. D'autres espaces pourront être utilisés pour les exercices en petits groupes.

Pour les personnes à mobilité réduite, nous sommes vigilants à ce que nos salles soient accessibles, merci de nous consulter au préalable.

Chaque stagiaire a un Extranet participant sur notre logiciel de gestion des formations Dendreo.

7 | Modalités d'évaluation et de suivi de l'action

Évaluation des acquis des stagiaires :

- Le stagiaire remplit en amont et après la formation, un questionnaire d'auto-évaluation de ses compétences. Cet auto-positionnement permet à l'apprenant de situer son niveau de compétences en lien avec les objectifs pédagogiques du programme et d'exprimer ses attentes. C'est également un moyen pour le formateur de prendre connaissance, en amont de la formation, du niveau de compétences de chacun et les attentes afin de préparer sa formation.
- Le-La formateur-trice évalue durant la formation les acquis de chaque stagiaire, en fonction les modalités de son choix (mise en situation, observation, Quiz...), et détermine si les compétences visées au programme sont « acquises », « en cours d'acquisition » ou « non acquises » par chacun.e.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires :

- Un questionnaire de satisfaction « à chaud » est rempli à la fin de la formation par le stagiaire afin d'évaluer son niveau de satisfaction sur le contenu, la pédagogie, l'organisation et la logistique.
- Un questionnaire de satisfaction « à froid » est rempli 3 mois après la formation par les stagiaires.

Un certificat de réalisation et une attestation de compétences seront délivrés à l'issue de la formation.

8 | Modalités d'admission et délais d'accès

Les inscriptions se font en ligne via les sites internet www.lacoopcnv.fr, www.cnvformations.fr qui vous orientent vers notre catalogue <https://catalogue.lacoopcnv.com/> où un formulaire d'inscription est à remplir. Nous vous adresserons un contrat ou une convention de formation.

Pour les particuliers, les inscriptions sont validées dans l'ordre d'arrivée des contrats et du règlement des arrhes.

Pour les entreprises, les inscriptions sont validées à réception de la convention signée.

Les inscriptions sont ouvertes dans la limite du nombre de places disponibles jusqu'à 7 jours avant le 1er jour de la formation. Pour les demandes urgentes, n'hésitez pas à nous contacter.

Si le stage est complet, nous vous proposerons une place en liste d'attente.

9 | Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous avons à cœur de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation, nous sommes à votre écoute pour faciliter votre formation. Merci de nous consulter au préalable afin de prévoir une salle accessible aux personnes à mobilité réduite ou d'aménager le contenu et le support de formation à vos besoins.

N'hésitez pas à contacter Christelle Bottari, référente handicap : christelle.bottari@lacoopcnv.com